

Envoyé en préfecture le 07/06/2024

Reçu en préfecture le 07/06/2024

Publié le 07/06/2024



ID: 039-243900420-20240603-105_2024-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire de la communauté de communes du Val d'Amour

République française Département du Jura

Séance du 03 juin 2024

Date de convocation

24 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 03 juin à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Mise à jour du règlement intérieur et des tarifs de facturation pour permettre le prêt de matériel par les médiathèques du Val d'Amour N°105/2024

40 Mesdames Paillot, Valot, Giancatarino, Faivre, Alixant, Pate, Junod.
PrésentsMessieurs Degay, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Truchot, Rougeaux, Ramaux, Chevanne,31Baton, Koehren, Madgelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Théry, Della Santa, VuilletReprésentésSchouwey, Bigueur, Besia, Mairot, Joffre.
Excusés Mmes Desarbres, Sermier (procuration à Jean-Marie Truchot), Masuyer, Hählen (procuration à Virginie Falcinella-Gillard), MM. Dejeux, Brochet, Brugnot, Coutrot. Absents M. Baton.
Vu la délibération n°24/2022 du 21 mars 2022, par laquelle le Bureau validait les tarifs de remboursements forfaitaires des documents non rendus aux médiathèques ainsi que la gratuité de l'inscription aux médiathèques,
Considérant la mise en place d'un service de prêt de matériel, Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- Valide la mise à jour du règlement intérieur des médiathèques afin de permettre le prêt de matériel,
- Valide les modifications tarifaires pour les médiathèques à compter du 03 juin pour le remboursement des documents non rendus suivants:
 - o Forfait romans adultes : 25€,
 - o Forfait poches-romans jeunesse : 15€,
 - o Forfait romans adolescents : 20€,
 - o Forfait albums et contes jeunesse : 15€,
 - o Forfait livres-lus: 20€,
 - o Forfait livres-CD: 23€,
 - o Forfait livres documentaires : 20€,

Envoyé en préfecture le 07/06/2024

Reçu en préfecture le 07/06/2024

Publié le 07/06/2024



ID: 039-243900420-20240603-105_2024-DE

Forfait CD-audios:15€,

o Forfait DVD: 40€,

o Forfait bandes dessinées adultes : 20€,o Forfait bandes dessinées jeunesse : 15€,

o Forfait jeux de société: 40€,
o Forfait jeux vidéo: 50€,
o Forfaits périodiques: 5€,

o Switch Oled: 350€,

o Manette joy-con pour Switch: 50€ l'unité,

o Eléments de protections (housses, étuis, verres...): 30€,

Console PS4:300€,
 Casque VR:250€,
 Manette PS4:60€,

o Lunii:65€,o Bookinou:75€,

o Humanwares (lecteur Daisy): 400€,

o Forfait connectique : 15€,

o Forfait chargeur secteur : 35€.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux Le Président Alain Timal Secrétaire de séance